



ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Nîmes, le 28 septembre 2023

MAIRIE DE MUS

27 OCT. 2023

Monsieur Patrick BENEZECH
Maire
Mairie de MUS
15 Place de la Mairie
30 121 MUS

Nos Réf. :2023-84
FT/PL/GS

Courrier arrivé le

Objet : Consultation des personnes publiques associées sur la modification 2 du PLU de MUS

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 10 octobre 2023, vous sollicitez l'avis du syndicat Mixte du SCOT Sud Gard le projet de modification n°2 du PLU de la commune de MUS, je vous en remercie.

Je vous confirme avoir émis un avis favorable sur cette modification et que celle-ci est compatible avec les orientations du SCOT Sud Gard, sous réserve de respecter les observations citées ci-dessous :

- Il est demandé à la commune de traduire pour l'ensemble des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) une densité minimale de 25 logements à l'hectare.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric TOUZELLIER
Président

Maire de GÉNÉRAC
1^{er} Vice-président de Nîmes Métropole



